

Procès - verbal de l'assemblée générale ordinaire du

Crédit Mutuel de la Vallée S.A.

du mercredi 10 avril 2019 à 18h30 à l'Hôtel de Ville du Sentier

Monsieur **Pierre Dubois**, Président du Conseil d'Administration, ouvre l'assemblée, souhaite la bienvenue aux actionnaires qu'il remercie de leur présence et communique la composition du bureau de l'assemblée.

Président : **Pierre Dubois**

Secrétaire : **Willy Rohner**

Scrutateurs: **M. Jean-Marc Rochat et M. Pascal Golay**

Monsieur le Président constate que l'assemblée générale a été convoquée dans la forme prescrite par les statuts, dans les délais légaux, soit plus de 20 jours avant, avec mention de l'ordre du jour et des propositions dans la FAVJ du 14 mars et la FOSC du 14 mars également. Selon l'article 13 des statuts l'assemblée a lieu quelque soit le nombre d'actionnaires présents et d'actions représentées et, selon l'article 14, les votations ont lieu à mains levées, à moins que le vote au bulletin secret ne soit ordonné par le Président ou demandé par trois actionnaires au moins. En cas d'égalité des voix, la voix du Président est prépondérante.

Il soumet l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Rapport du Président
3. Approbation du rapport annuel 2018
4. Décharge des membres du Conseil d'Administration
5. Répartition du bénéfice
6. Election de l'organe de révision
7. Propositions individuelles

Aucun actionnaire ne fait de remarque quant à cet ordre du jour, il sera donc suivi tel que présenté.

Monsieur le Président précise également que le procès-verbal de la présente assemblée générale pourra être consulté par les actionnaires au siège de la banque.

Il donne ensuite lecture de la liste de présence qui fait état de :

94 actionnaires détenteurs de **1323** actions et représentant **5370** actions, soit un total de **6693** actions donnant droit à **2114** voix, compte tenu de la limitation à 200 voix par actionnaire.

Ordre du jour:

1. Lecture du procès verbal de la dernière assemblée

Le Président donne la parole au secrétaire qui lit le procès verbal de l'assemblée du jeudi 25 avril 2018.

La discussion est ouverte à son sujet. Aucune remarque n'étant formulée, il est mis au vote et accepté à l'unanimité.

2. Rapport du Président

Monsieur le Président débute son rapport en évoquant encore une fois la sortie d'une nouvelle coupure de notre devise nationale. C'est le billet de mille francs qui cette fois nourrit les débats, non pas pour son graphisme ou sa symbolique mais pour son montant. Alors que partout la tendance est à supprimer les grosses coupures, notre billet de mille serait celui ayant la plus grosse valeur au monde. Le Parlement suisse ayant maintenu la possibilité de régler ses achats en numéraire jusqu'à concurrence de CHF 100'000.-, l'existence de cette coupure se justifie ce d'autant plus qu'une enquête de la BNS a démontré que 37% des personnes interrogées disposent de réserves sous cette forme. Il est malgré tout étonnant de constater que la BNS a fait imprimer pour 45 milliards de ces nouveaux billets, ce qui représente 62,5% du total des coupures.

Pour conclure ce chapitre Monsieur le Président fait un clin d'œil à Walt Disney et interroge l'Oncle Picsou, qui comme chacun le sait a amassé une gigantesque fortune, afin de savoir s'il possède déjà la nouvelle coupure de mille francs suisses et quelle est en fait le succès de sa réussite? Réponse: une très grande honnêteté, un caractère travailleur, un peu de chance aussi et surtout une avarice sans faille!

Depuis 18 mois l'économie mondiale a montré des signes de reprise. La Chine et les Etats-Unis dialoguent toujours au sujet des barrières douanières réciproques et il est permis de penser qu'une récession ne soit pas de mise dans les douze prochains mois. Au niveau géopolitique, des foyers de tension demeurent notamment au Venezuela et en Libye et il ne faut pas ignorer qu'en arrière-fond de ces conflits il y a toujours la Russie, la Chine, les Etats-Unis et parfois même la France.

En résumé nous restons globalement confiants et anticipons une légère croissance des affaires. Les résultats de l'année 2019 devraient être sensiblement identiques à ceux de 2018.

En conclusion **Pierre Dubois** rappelle que l'année 2018 n'a pas été de tout repos sur le plan humain mais que le personnel a su faire face à ces événements et a assuré la bonne marche de l'établissement. Il remercie tous les collaborateurs pour leur engagement.

Monsieur le Président clôt son rapport en souhaitant à toutes et à tous de passer une bonne soirée. Il précise que, si il y a des questions ou des remarques, celles-ci pourront être faites après le point 3 de l'ordre du jour.

3. Approbation du rapport annuel 2018

Le rapport annuel a été envoyé aux actionnaires avec la convocation. Le bilan et le compte de résultat ont été aussi publiés dans la Feuille d'avis de la Vallée de Joux

en mars 2019, ils étaient également disponibles au siège de la Société. Monsieur le Président ne procède donc pas à leur lecture.

Les chiffres-clés, figurant en pages 9 et 10 du rapport, sont les suivants:

Total du bilan	CHF 184'797'000.-
Créances hypothécaires	CHF 152'414'000.-
Résultat opérationnel	CHF 910'000.-
Bénéfice net	CHF 501'000.-

Le Président apporte les précisions suivantes:

- Les hypothèques progressent de manière réjouissante (+4.3 mios).
- Les hypothèques ont été en partie financées par nos liquidités d'où une diminution d'environ CHF 990'000.- et une diminution des créances sur les Banques de CHF 400'000.-
- Au niveau du passif, les dépôts de la clientèle sont stables à environ CHF 119 mios et pas de nouveaux emprunts à la BLDG.
- Compte tenu d'un volume d'affaires très stable, la marge nette des opérations d'intérêts est, elle aussi, pratiquement identique à celle de 2017.
- Il a été attribué CHF 125'000.- à la provision pour risque de taux.
- Comme annoncé lors de l'AG de l'année dernière, les produits extraordinaires dont nous avons bénéficié en 2015, 2016 et 2017 ont cessé ce qui explique la diminution de l'attribution à la réserve pour risques bancaires généraux.

La parole est ensuite donnée à Monsieur **Philippe Bochud**, représentant de PricewaterhouseCoopers, qui rappelle que l'organe de révision remplit les exigences légales d'agrément et d'indépendance et dit qu'il n'a rien à ajouter aux constatations figurant en pages 28 et 29 du rapport de gestion.

Monsieur le Président ouvre la discussion sur le rapport annuel et les comptes 2018. La discussion n'est pas utilisée. Le rapport et les comptes 2018, soumis aux voix, sont acceptés à l'unanimité.

4. Décharge des membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration demande à l'assemblée d'être déchargé de sa gestion de l'exercice 2018. La parole n'est pas demandée. L'assemblée accepte à l'unanimité la décharge du Conseil d'Administration. Monsieur le Président remercie les actionnaires de la confiance qu'ils accordent, année après année, au Conseil en place.

5. Répartition du bénéfice

Les fonds propres de la Banque atteignent aujourd'hui 10,3% ce qui représente 259% des exigences réglementaires en la matière.

L'année dernière le dividende avait été augmenté de 1%. Malgré une légère diminution du bénéfice, le Conseil d'Administration propose de maintenir le

dividende à 17% de la valeur nominale des actions. La proposition de répartition du bénéfice disponible est donc la suivante:

Bénéfice au bilan	CHF 507'000.-
Attribution à la réserve légale générale:	CHF 300'000.-
Versement d'un dividende de 17%:	CHF 204'000.-
Bénéfice reporté:	CHF 3'000.-

Monsieur le Président ouvre la discussion, la parole n'est pas demandée et la proposition de répartition du bénéfice est acceptée à l'unanimité.
Le dividende sera versé dès le lendemain de l'assemblée générale.

6. Election de l'organe de révision

Le Conseil d'Administration propose de renouveler pour une année le mandat de PricewaterhouseCoopers.

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée et, à l'unanimité, l'assemblée accepte le renouvellement de ce mandat. Monsieur **Philippe Bochud** remercie l'assemblée de la confiance accordée.

7. Propositions individuelles

En préambule, Monsieur le Président précise que la valeur fiscale de l'action, telle qu'elle doit être reportée sur la déclaration d'impôts, est de CHF 999.15

Aucune proposition individuelle n'a été adressée au siège de la Banque dans les délais impartis, Monsieur le Président ouvre néanmoins la discussion.

Monsieur **Pierre Vautravers** exprime sa satisfaction de voir en page 27 du rapport les nombreux soutiens offerts par le CMV aux différents événements, associations et clubs sportifs de la Vallée.

Monsieur **Jean-Louis Raymond** remercie le CMV de ne pas remettre en question les heures d'ouverture des guichets car les handicapés de la vue éprouvent toujours des difficultés devant un Bancomat.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président lève l'assemblée à 19 h.15 en réitérant ses remerciements et félicitations à la Direction et au personnel de la Banque pour la qualité du travail effectué. Il remercie également les actionnaires de leur participation à l'assemblée générale et les convie à l'apéritif et au souper qui suivent.

Le Président

Pierre Dubois



Le Secrétaire

Willy Rohner



Les Scrutateurs

Jean-Marc Rochat



Pascal Golay

